

Elaborer le Document d'Analyse du Risque Infectieux (DARI)

Contexte

Le programme national d'actions de prévention des infections associées aux soins (PROPIAS) dans le secteur médico-social vise à renforcer la prévention du risque infectieux par la mise en place d'une démarche d'analyse des risques. Plus précisément, les établissements et services sont tenus d'élaborer leur DARI et de l'assortir d'un plan d'actions.

Obligation peu connue, elle est pourtant un formidable tremplin à la mise en œuvre de votre politique de gestion des risques, en complément de votre démarche qualité actuelle.

Enjeu

Acquérir les fondamentaux, se perfectionner

Objectifs et compétences visées

- Connaître et maîtriser les obligations d'analyse du risque infectieux,
- Renforcer votre politique d'amélioration continue de la qualité et de gestion des risques,

Méthode pédagogique

Animation du formateur à l'aide de **supports et outils techniques** projetés et diffusés en séance, en alternant les **apports théoriques, réglementaires**, et les **travaux sur cas pratiques et exemples concrets**.

+ en amont, autodiagnostic des stagiaires établi sur la base d'un questionnaire permettant d'adapter le contenu de la formation à vos besoins et attentes spécifiques.

+ à l'issue de la formation, un questionnaire de satisfaction est remis à chaque stagiaire pour recueil de ses observations sur le déroulé de la formation

Evaluation des acquis et du transfert de compétences

- Auto-évaluation des acquis de la formation par les stagiaires en fin de stage
- Evaluation du transfert des acquis en situation professionnelle par le manager 3 mois après la tenue de la formation

Sanction de la formation

Délivrance d'une attestation de présence à chaque participant établie sur la base des listes d'émargement signées par les stagiaires

Public visé

Professionnels concernés par l'élaboration du DARI :

- Gestionnaires d'établissements et services,
- Directeurs,
- Chefs de service,
- Personnel d'encadrement,
- Responsables qualité,
- Responsables hygiène et sécurité, ...

Prérequis

Cette formation ne nécessite pas de prérequis

Formateur

Katy GIRAUD, consultante et formatrice

Durée et dates

1 séance d'1 journée de 7 h 00

Adaptable en fonction des besoins spécifiques

Lieu

Formation dispensée en **présentiel** au sein de votre établissement ou dans tout autre lieu à définir en fonction de vos besoins

Tarif

Sur devis, adapté à vos besoins

Programme de la formation

1 – Présentation du cadre :

- Savoir ce à quoi correspond le risque infectieux en Ehpad (Etablissements d'Hébergement des Personnes Agées Dépendantes) : définition et état des lieux,
- Connaître les obligations des établissements médico-sociaux en matière de prévention,
- Connaître et comprendre l'instruction n° DGGS/SPA/2016/195 du 15 Juin 2016

2 – Maîtriser la méthodologie d'élaboration du DARI :

- Connaître les outils à disposition,
- Savoir élaborer et suivre un plan d'action,
- Savoir faire le lien avec la démarche d'amélioration continue de la qualité.

👉 **Cas pratique** : le référentiel d'auto-évaluation proposé par le GREPHH